



MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Fonds juridique de partenariats et d'innovation – Priorité relative au Nunavut

Cette composante du Fonds juridique de partenariats et d'innovation s'adresse aux projets entrepris dans le nouveau territoire du Nunavut. Au moment d'examiner les propositions de projets, nous faisons tout notre possible pour comprendre les circonstances uniques et difficiles du Nunavut, et pour trouver des solutions.

OBJECTIFS :

1. Appuyer l'obligation statutaire du gouvernement du Canada de mettre sur pied le gouvernement du Nunavut, au 1^{er} avril 1999.
2. Appuyer l'établissement d'un système de justice efficace qui reconnaît les particularités et les besoins culturels, sociaux et géographiques du Nunavut.

ACTIVITÉS :

Le ministère de la Justice travaille en étroite collaboration avec le gouvernement du Nunavut en vue d'élaborer des approches innovatrices vis-à-vis de la prestation de services juridiques dans les collectivités du Nunavut. Ces activités comprennent entre autres :

- Des projets qui visent à aider le territoire à trouver des solutions possibles pour ses citoyens et des infrastructures de services et de programmes en matière de justice;
- Des études de faisabilité qui visent à examiner l'élaboration et la mise en œuvre des services et des programmes en matière de justice;
- Des projets qui appuient la détermination de solutions vis-à-vis des défis liés à la justice;

- L'élaboration, la mise à l'essai, la mise en œuvre et l'évaluation d'approches adéquates en matière de justice qui reflètent les réalités géographiques, culturelles et linguistiques du Nunavut;
- Le renforcement des capacités en vue de développer et d'accroître l'expertise juridique au sein du Nunavut, aux niveaux fédéral, territorial et local.

Pour plus de renseignements, vous pouvez

- 1) téléphoner au gestionnaire des programmes, au (613) 957-3706
- 2) nous envoyer une télécopie, au (613) 941-2269
- 3) nous envoyer un courriel, à l'adresse suivante : prgmbranch@justice.gc.ca
- 4) visiter notre site Web <http://canada.justice.gc.ca>, sous Direction générale des programmes.
- 5) ou nous écrire, à l'adresse suivante :
Direction générale des programmes
Ministère de la Justice du Canada
284, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
CANADA K1A 0H8

